

Allègements de charges, compétitivité et emploi

Synthèse n° 2 de La Fabrique de l'industrie

www.la-fabrique.fr

Paris, le 27 janvier 2016

La Fabrique de l'industrie publie le 2^e numéro de sa nouvelle collection des Synthèses. Titré « *Allègements de charges, compétitivité et emploi* », ce quatre-pages propose un résumé des travaux de Gilles Koléda sur les allègements de charges et leurs effets sur la compétitivité et l'emploi.



Les allègements de charges actuels bénéficient surtout aux emplois abrités de la concurrence

Les diverses mesures d'allègement du coût du travail (CICE, Pacte de responsabilité...) représenteront bientôt cinquante milliards d'euros. Elles touchent principalement les rémunérations inférieures à 1,5 SMIC et donc, mécaniquement, des emplois protégés de la concurrence internationale. Cette orientation des allègements, qui se fait au prix de la compétitivité des entreprises exportatrices, est réputé plus favorable à l'emploi. Cela n'est pourtant vrai qu'à court terme.

Soutenir les emplois exposés en visant les salaires intermédiaires

Théoriquement, l'idéal économique serait de pouvoir cibler les allègements sur les secteurs exposés à la concurrence internationale. En effet, une plus grande compétitivité de leur offre conduit à plus d'exportations de produits et services, et donc à la création des emplois nécessaires pour satisfaire une demande nationale et internationale accrue. Gilles Koléda montre **qu'un allègement de 10 milliards ciblé sur les secteurs exposés induirait 130 000 emplois nouveaux en dix ans, dont 77 000 dans l'industrie.**

Un tel ciblage serait assimilé à des aides d'État sectorielles, donc prohibé par les règles européennes. A défaut, on peut concentrer les aides sur les tranches de salaires très représentées dans l'industrie, typiquement entre 1,6 et 3,5 SMIC.

Gilles Koléda a simulé deux ciblages : l'un sur les salaires inférieurs à 1,6 SMIC et un sur les salaires compris entre 1,6 et 3,5 SMIC. **Les deux scénarios créent environ 75 00 emplois chacun en 10 ans mais le second est beaucoup plus favorable à la compétitivité, donc au solde de la balance commerciale et à la croissance.**

S'ils ne sont pas dissipés sous forme de hausses de salaires, les allègements de charges apportent un ballon d'air transitoire aux entreprises, qui permet d'engager des réformes structurelles indispensables à la compétitivité et à la hausse des créations d'emplois. Même compensés par une augmentation d'autres impôts ou par la diminution de dépenses publiques, ils concourent à une convergence des économies européennes.